



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE

COMITÉ SCIENTIFIQUE CONSULTATIF

Septième session

Rome (Italie), 19-22 octobre 2004

EXAMEN DES ACTIVITÉS INTERSESSIONS ENTREPRISES PAR LE COMITÉ

I. INTRODUCTION

1. Le présent document résume les activités du Comité scientifique consultatif (CSC) de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), pour la période intersessions 2003-2004. Il décrit brièvement le travail du CSC, de ses sous-comités et de ses groupes de travail ainsi que les autres activités organisées sous l'égide de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée. Lors de sa vingt-septième session, qui s'est tenue à Rome (Italie), du 19 au 22 novembre 2002, la Commission a convenu que les activités du Comité suivraient pour l'essentiel les priorités mentionnées dans le « Cadre de référence concernant le mandat du Comité scientifique consultatif pour les périodes intersessions 2003 et 2004 »¹, et accessoirement les plans de travail détaillés de ses organes subsidiaires, tirés du Cadre de référence. À sa vingt-huitième session (Tanger, Maroc, 14-17 octobre 2003), la Commission a fourni des directives plus précises pour la mise en place du Cadre de référence pour 2004.

2. Les activités intersessions mentionnées ci-après ne concernent qu'en partie d'autres activités importantes effectuées dans le cadre des projets régionaux de la FAO: CopeMed, AdriaMed, MedSudMed et MedFisis. L'examen des activités effectuées directement pour soutenir le CSC, figurent dans les rapports respectifs des organes subsidiaires du Comité. Des indications complémentaires sur les principales activités de ces projets régionaux sont données dans le document GFCM:SAC7/2004/4. D'autres renseignements sur les activités intéressant le CSC, effectuées par d'autres projets nationaux ou régionaux, devraient être présentées au point 4 de l'ordre du jour de la présente session, lors de l'examen des rapports nationaux des membres du CSC.

¹ Rapport de la vingt-septième session, annexe H

II. ACTIVITÉS INTERSESSIONS DU CSC

Vue d'ensemble des résultats obtenus par le CSC

3. À sa vingt-septième session, la Commission² a demandé au président du CSC d'établir les activités prioritaires du cadre de référence, sur la base des moyens disponibles et des résultats obtenus l'année précédente. À sa vingt-huitième session, la Commission générale des pêches pour la Méditerranée a examiné le rapport de la sixième session du CSC (GFCM:SAC7/2004/Inf.5) et a adopté le programme de travail du Comité pour 2004. Le CSC disposait de onze mois pour mettre en œuvre son programme.

4. Le travail du CSC, de ses quatre sous-comités et de ses groupes de travail, au cours de la période examinée, a été aussi intense qu'en 2003, comme en témoignent le nombre de documents élaborés³ et de réunions organisées (dix-sept). Exception faite de deux ateliers (consacrés respectivement au glossaire de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée et à la mesure de l'effort de pêche et de la troisième réunion du Groupe de travail conjoint CGPM/CICTA sur l'élevage durable du thon, toutes les réunions approuvées par la Commission ont eu lieu, comme indiqué dans le tableau ci-après. En outre, un Atelier relatif à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée en Méditerranée s'est tenu en juin 2004. Il a établi les principes, les priorités et les options relatives à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Les résultats seront transmis directement lors de la vingt-neuvième session de la Commission.

5. Dans l'ensemble, on a assisté à l'accroissement du nombre d'experts participant aux réunions, par rapport aux années précédentes; le nombre de membres représentés de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée reste cependant très limité. De même, la participation des experts de la région de la mer Noire aux réunions a été très réduite. Les sous-comités ont insisté à nouveau sur ce point et sur les effets négatifs qu'une telle situation pouvait avoir sur leur avis scientifique. Grâce au soutien de MedFisis, on a assisté avec satisfaction à une participation accrue des scientifiques de la Méditerranée orientale.

6. À sa vingt-huitième session, la Commission a approuvé la composition du nouveau bureau du CSC. Au cours de la période intersessions, les coordinateurs des sous-comités et les animateurs des groupes de travail ont collaboré étroitement avec le président du CSC et avec le secrétariat notamment pour établir les ordres du jour, tenir des réunions et assurer la liaison avec les responsables nationaux du CSC et les divers experts participant aux réseaux des sous-comités. La Commission a aussi reconnu l'importance de la Réunion de coordination des sous-comités du CSC⁴ ainsi que la nécessité d'élaborer des termes spécifiques de référence pour le Bureau du CSC que la Commission devra approuver⁵. Au cours de la période intersessions, la Réunion de coordination des sous-comités s'est réunie deux fois: à la suite de la plénière de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (voir GFCM:SAC7/2004/Mad.7) et après les réunions des sous-comités (voir GFCM:SAC7/2004/Mad.8). Le projet de mandat pour le Bureau du CSC a été préparé et approuvé par la Réunion de coordination des sous-comités du CSC à sa deuxième réunion. D'autres suggestions ont été faites en relation avec le fonctionnement des organes subsidiaires du CSC sur la base du rapport de la Réunion ad hoc d'experts sur l'évaluation indépendante des accomplissements du Comité scientifique consultatif depuis sa création, en 1999 (GFCM:SAC7/2004/Inf.6), comme indiqué aux paragraphes 8 et 9 ci-après.

² Rapport de la vingt-septième session, paragraphes 78 et 88.

³ Outre les rapports de réunions, six monographies ont été imprimées ou seront publiées dans la série « Etudes et revues » de la CGPM avant la fin de 2004 (Socio-economic data sampling (n°73); Impact of fishing gear on biodiversity and marine habitats (n°74); Comparative analysis of Fisheries Legislations (n°75); IUU fishing in the Mediterranean (n°76); Inventory of GFCM scientific and technical publication since 1952 (n°77); Biological reference points (n°78)). Une mise à jour des paramètres macroéconomiques des pêches en Méditerranée est également en cours de préparation

⁴ Paragraphe 16 du Rapport de la vingt-huitième session

⁵ Paragraphe 19 du rapport de la vingt-huitième session

7. En outre, comme indiqué par la Commission générale des pêches pour la Méditerranée⁶, du fait du nombre croissant d'activités de type intersectoriel entre les sous-comités et les groupes de travail, la Réunion de coordination des sous-comités du CSC a relevé la nécessité de renforcer les points de jonction entre les activités respectives des organismes subsidiaires. Ainsi, les réunions sur les points de référence et sur les unités opérationnelles ont favorisé des échanges de vues à caractère multidisciplinaire. On a également observé que le renforcement des liaisons et des réseaux a été encouragé ainsi que la responsabilité des institutions nationales, notamment en répertoriant les responsables nationaux et les correspondants de chaque sous-comité.

Réunions des organes subsidiaires du CSC

	Titre	Date (2004)	Lieu	Coordonnateur/Animateur	Experts⁷/ participation du pays
Sous-Comité de l'évaluation des stocks	Session annuelle	10-12 mai	Malaga (Espagne)	P.Oliver/K. Karlou-Riga	15 / 8
	Groupe de travail sur les espèces démersales	6-7 mai	Malaga (Espagne)	E. Arnieri	21 / 7
	Groupe de travail sur les espèces de petits pélagiques	6-7 mai	Malaga (Espagne)	I. Palomera	15 / 5
	Atelier sur les points de référence biologiques	20-21 avril	Rome (Italie)	P. Lembo	60 / 7
Sous-Comité des statistiques et de l'information	Session annuelle	10-12 mai	Malaga (Espagne)	M. Camilleri	20 / 13
Sous-Comité des sciences économiques et sociales	Session annuelle	10-12 mai	Malaga (Espagne)	M. I. Malouli	16 / 10
	Groupe de travail sur les indicateurs socio-économiques	15-17 mars	Barcelone (Espagne)	R. Franquesa	8 / 5
Sous-Comité des milieux et des écosystèmes marins	Session annuelle	10-12 mai	Malaga (Espagne)	A. Garcia	20 / 7

⁶ Rapport de la vingt-septième session, paragraphe 23.

⁷ À l'exclusion du personnel du secrétariat du CGPM et des projets régionaux de la FAO.

Réunions du Comité scientifique consultatif

Titre	Date	Lieu	Coordonnateur/ Animateur
Septième session	19-22 octobre (2004)	Rome (Italie)	C. Piccinetti
Troisième réunion du Groupe de travail conjoint CGPM/CICTA sur l'élevage durable du thon	1 ^{er} -3 décembre (2004)	Rome (Italie)	A. Lovatelli
Groupe de coordination des quatre sous-comités	13 mai (2004)	Malaga (Espagne)	C. Piccinetti
Septième réunion du Groupe de travail conjoint CGPM/CICTA sur les grands pélagiques	13-14 mai (2004)	Malaga (Espagne)	V. Restrepo
Deuxième réunion du Groupe de travail conjoint CSC-CAQ/CICTA sur l'élevage durable du thon	15-17 décembre (2003)	Izmir (Turquie)	V. Restrepo
Réunion du Groupe conjoint SCIS/SCESS/SCSA sur les unités opérationnelles	2-3 décembre (2003)	Madrid (Espagne)	M. Camilleri
Consultation CSC/CAQ AdriaMed sur les interactions des pêches de capture et de l'aquaculture	5-7 novembre (2003)	Rome (Italie)	F. Massa
Groupe de coordination des quatre sous-comités	18 octobre (2003)	Tanger (Maroc)	C. Piccinetti
Réunion d'experts sur l'évaluation indépendante des accomplissements du CSC depuis 1999	27-28 août (2003)	Rome (Italie)	M. Camilleri

Examen des principales activités des organes subsidiaires

8. Une réunion d'experts sur l'évaluation indépendante des accomplissements du CSC depuis sa création s'est tenue en août 2003, à la suite d'une recommandation du Comité à sa sixième session. Le rapport des experts a été présenté lors de la vingt-huitième session de la CGPM. L'évaluation résume les principaux résultats obtenus par le CSC, recense les points forts et les faiblesses du Comité et propose des solutions visant à rendre le fonctionnement plus efficace. L'accent a porté sur a) un processus consultatif axé sur des tâches répondant aux objectifs de gestion de la CGPM ; et b) une capacité accrue à énoncer des avis de gestion qui cadrent avec une approche de gestion des pêcheries basée sur l'écosystème. Des principes directeurs ont été identifiés, ainsi que des propositions relatives aux mécanismes de travail et aux démarches méthodologiques. Le rapport a aussi mentionné que le mode actuel de fonctionnement du Comité n'encourageait pas l'interdisciplinarité, surtout pour la formulation d'avis concernant

une bonne gestion. La Commission est convenue qu'il faudrait encourager des approches axées sur la résolution des problèmes et les tâches à accomplir et que son rapport serait une base utile pour la poursuite des débats relatifs au CSC au sein de la CGPM, lorsque celle-ci serait dotée d'un budget autonome. Elle a aussi indiqué qu'un temps suffisant était nécessaire pour effectuer un examen approfondi de ce document avant d'envisager de prendre d'autres décisions⁸.

9. La Réunion de coordination des sous-comités du CSC a suivi les indications de la Commission et les suggestions du Groupe d'experts, qui a évalué les résultats obtenus par le CSC. Elle a examiné certaines des procédures relatives au fonctionnement des organes subsidiaires du CSC, notamment pour les questions relatives à l'amélioration de la formulation des avis dans le cadre d'une gestion multidisciplinaire, à la rationalisation de l'organisation et à l'intégration des activités, ainsi que pour améliorer la participation des experts, et encourager la publication des résultats scientifiques. Ces questions ont été, entre autres, présentées lors de la session extraordinaire de la CGPM (St Julians, Malte, 19-22 juillet, 2004) au cours de laquelle, après des échanges de vues très préliminaires, il a été convenu de procéder à un examen plus approfondi, au cours de la prochaine session ordinaire⁹.

10. Comme indiqué dans le Programme de travail de 2003 du CSC et du Comité de l'aquaculture (CAQ), AdriaMed a organisé une consultation d'experts sur les interactions entre les pêches de capture et l'aquaculture. La Consultation s'est tenue en novembre 2003 (voir GFCM:SAC7/2004/Mad.9). Elle a élaboré une matrice synthétisant les interactions et a défini les indicateurs pertinents, en utilisant une démarche systémique (écologie, économie, gouvernance et cadre juridique). Les résultats de la Consultation ont été présentés à la quatrième session du Comité de l'aquaculture, en juin 2004. Le Comité de l'aquaculture a précisé qu'une telle démarche devrait être prise en considération dans d'autres zones de la Méditerranée, en tenant compte de l'incidence de la biodiversité, du repeuplement, de la compétition pour l'espace, de la commercialisation et du rôle des communautés locales de pêcheurs. En outre, le Comité de l'aquaculture est convenu d'octroyer la priorité à ces questions. Il estime que cette expérience devrait être élargie, en tenant compte des particularités des deux sous-secteurs, tant au plan national que régional.

11. Pour ce qui est des sous-comités, les rapports des ateliers et des groupes de travail ad hoc ont été débattus au cours des réunions des divers sous-comités. À la suite d'une réunion qui s'est tenue au mois de décembre 2003, un groupe multidisciplinaire d'experts CopeMed a élaboré une étude pilote sur les unités opérationnelles des petites pêches pélagiques en mer d'Alboran. Les activités du Groupe de travail intersectoriel sur les unités opérationnelles, y compris les progrès réalisés par le biais de l'étude pilote d'AdriaMed pour l'Adriatique, ont été examinées comme point conjoint de l'ordre du jour, pour les sous-comités pertinents, sous l'égide du Sous-Comité des statistiques et de l'information (SCIS). Des progrès substantiels ont été également réalisés pour harmoniser les Enquêtes sur les prises et sur l'évaluation de l'effort de pêche afin de fournir les données requises au Programme pour les unités opérationnelles, avec l'appui de ces projets régionaux, et de MedFisis en Méditerranée orientale.

12. Les quatre sous-comités ont tenu parallèlement leurs réunions, en mai 2004. Les conclusions et les recommandations de chaque sous-comité seront présentées par le coordinateur, au point de l'ordre du jour correspondant, et sur la base du document GFCM:SAC7/2004/3. Les rapports respectifs des sous-comités, qui contiennent les principaux résultats des groupes de travail, pourront être consultés sous la côte GFCM:SAC7/2004/Mad.1, 2, 3 et 4. Les résultats des sous-comités ne seront donc pas examinés dans le présent document.

13. La septième session du Groupe de travail CGPM/CICTA sur les grands pélagiques a été organisée par la CICTA et le SCRS en même temps que les réunions des sous-comités. La

⁸ Rapport de la vingt-huitième session, paragraphes 30 à 34.

⁹ Rapport de la session extraordinaire, paragraphe 47.

réunion a mis l'accent sur l'examen des connaissances biologiques et des données disponibles sur les petits thons, les marlins et le thon blanc. Le rapport du groupe de travail est cité comme document GFCM:SAC7/2004/Mad.5. Deux points ont été remis en cause par la Réunion de coordination des sous-comités: le statut du groupe de travail dans le cadre des organes subsidiaires du CSC, ainsi que l'absence d'un véritable mandat pour cet organisme.

Questions en cours

14. Le Groupe de travail conjoint CGPM (CSC/CAQ)/CICTA sur l'élevage durable du thon, a tenu sa deuxième réunion en décembre 2003 et a examiné des documents de synthèse portant sur les pêches de capture, l'élevage, et la commercialisation du thon rouge sur la base des rapports d'enquête disponibles (document GFCM:SAC7/2004/Mad.5). Lors de la préparation du présent document, la troisième réunion du Groupe de travail était provisoirement fixée du 1^{er} au 3 décembre 2004, en vue d'analyser et de mettre au point le projet de directives relatives à la durabilité dans ce secteur.

15. L'Atelier sur la pêche responsable dans la mer Noire et dans la mer d'Azov et l'évaluation des ressources démersales (Istanbul, 15-17 avril 2003) n'a débouché sur aucune mesure concrète. On relève que les experts de la région n'ont pas participé aux activités du CSC. Toutefois, le Projet de remise en état de l'écosystème de la mer Noire (PNUD-FEM) a été représenté à l'Atelier sur les points de référence biologiques du Sous-Comité sur l'évaluation des stocks. Il est donc encore nécessaire de renforcer la participation des experts de la mer Noire au travail du CSC, comme indiqué par le Comité à sa sixième session.

16. À sa vingt-huitième session, la Commission a relevé le peu de progrès réalisés par le Groupe conjoint CECPI/CGPM sur la gestion des stocks d'esturgeons¹⁰. Créé en 2001, ce groupe s'est réuni au cours de la vingt-troisième session de la CECPI qui s'est tenue à Wierzba (Pologne), du 26 mai au 2 juin 2004. Le nombre limité de réponses reçues aux questionnaires envoyés à divers pays, sur la situation des stocks et leur niveau d'exploitation est un sujet de préoccupation. La CECPI a toutefois recommandé que le Groupe de travail i) rassemble les informations manquantes; ii) évalue les résultats obtenus pour le Danube; iii) élabore un plan d'action pour la gestion des esturgeons comme point de départ permettant d'obtenir des financements européens¹¹. Il convient de remarquer que la CGPM, à sa session extraordinaire, n'a pas affecté de fonds au Groupe de travail, dans son budget de 2005. Compte tenu de la charge de travail actuelle du CSC et de ses priorités, le Comité pourrait envisager de reconsidérer les motifs du maintien de la participation scientifique de la CGPM dans ce groupe de travail.

III. MESURES SUGGÉRÉES AU COMITÉ

17. Le Comité est invité à examiner et à commenter le présent rapport sur les activités intersessions, ainsi que les conclusions et les recommandations des sous-comités (document GFCM:SAC7/2004/3), notamment en vue de mieux intégrer les résultats scientifiques et accroître la coordination des activités proposées à ses organes subsidiaires, comme suggéré dans le Cadre de référence provisoire pour 2005-2006 (document GFCM:SAC7/2004/5).

18. Le Comité peut aussi envisager de présenter des contributions et de formuler des recommandations à l'attention de la Commission sur les diverses questions soulevées à propos du fonctionnement de ses organes subsidiaires, notamment sur les suggestions faites au cours de l'évaluation des réalisations du CSC et celles exprimées par la Réunion de coordination des sous-comités.

¹⁰ Rapport de la vingt-huitième session, paragraphe 13.

¹¹ Rapport de la vingt-troisième session de la CECPI, paragraphes 20 et 21.